

=

垣

短

H

222

UL

m

U.

. .

33

日 桂

16

21 22

и и

23 95

100

DE 10

22

JH 133

E 25

10 15 10 10

Mairie de Claix

Place Hector Berlioz – 38640 Claix 04 76 98 15 36 – Fax 04 76 98 82 81 www.ville-claix.fr

République Française : Liberté, Egalité, Fraternité

ARRETE MUNICIPAL

Portant autorisation d'ouverture d'un débit temporaire de boissons de 3ème catégorie 207 PM 2025

Nomenclature: 6.1.2.5.

Le Maire de la commune de CLAIX ;

Vu les articles L.2122-28 et L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L.3331-1, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'arrêté 97-7118 du 4 Novembre 1997 de Monsieur le Préfet de l'Isère sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'autoriser la vente de boissons de 3ème catégorie, suite à la demande de Monsieur HENON Albin, Président de l'Espace Musical Fernand Veyret de Claix, en date du 13 novembre 2025.

ARRETE

<u>Article 1</u>: Monsieur HENON Albin, en qualité de Président de l'Espace Musical Fernand Veyret sis 11 Chemin de Risset à Claix.

Est autorisé à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3ème catégorie, à l'adresse suivante : Le Déclic 11 Ter Chemin de Risset, 38640 CLAIX.

Le vendredi 19 décembre 2025 de 18h30 à 23h45 à l'occasion de la XXIème quinzaine musicale

A charge pour le demandeur de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

<u>Article 2</u>: Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision par l'accomplissement des formalités de la légalité.

Fait à Claix, le 17/11/2025

Date d'affichage: メ8/11/202S

Date de retrait: 18/01/2026

Le Maire, Christophe REVIL